



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Jeudi 18 mars 2021 – 12h/13h30



# Compte-rendu

### Présents :

Conseillers municipaux enfants : Arnaud Benjamin, Bellon Lisa, Blanchard Valentine, Buard Lucie, Canevet Noemie, Challon Nathan, Chatain Apolline, Fernandes Gabriel, Fernandez Joaquim, Gabelle Capucine, Léger-Villa Pierre, Lemaignan Gaspard, Linard Lenzo, Sautier Margaux

et

Michèle Flamand, Maire ; Eric Charpentier, délégué aux affaires scolaires ; Martina Stumpf, Denis Berne, Georges Garcia, Conseillers municipaux ; Solène ROCHAS, responsable service enfance-jeunesse.

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

### **1- Vote du compte-rendu du CME du 25/02**

Le compte-rendu est relu et approuvé à l'unanimité. Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

### **2- Vote du compte-rendu des groupes de travail du 11/03**

Le compte-rendu est relu et approuvé à l'unanimité.

### **3- Journée des défis sportifs**

Différents points ont été abordés et seront ajoutés au règlement des défis sportifs.

- Une liste d'enfants souhaitant participer aux défis sportifs mais n'ayant pas encore d'équipe sera constituée, afin de compléter des équipes ou de remplacer des participants qui ne seraient finalement plus disponibles.
- Le jury sera constitué d'adultes. Cependant, des enfants souhaitant participer à cette journée sans effectuer les défis, pourront faire partie du jury, ou aider les juges de chaque défi. Ce point est voté à l'unanimité.
- L'on rappelle l'importance de la présence des élus CME le matin pour installer, mais également le soir, pour ranger.
- Les fiches de chaque défi sont passées en revue.
- Certaines tâches restent à effectuer avant les vacances de Pâques : la rédaction d'un article à diffuser dans l'Essentiel, sur facebook et sur le site de la commune, et l'écriture des discours à tenir lors des visites des classes pour présenter l'évènement.

#### **4- Concours de pâtisserie**

Eric Charpentier a obtenu l'accord de M. De Nardi pour participer en tant que Jury.

L'organisation de cet évènement reste très délicate et beaucoup de questions restent à trancher :

Quel règlement ? Qui goûte les gâteaux ? Combien de participants ? Quelle organisation ? A quelle date ? Un samedi , un dimanche ? ( les dates disponibles sont très rares), un mercredi AM ( les enfants ont des activités extrascolaires)? Quelle durée ? Combien de gâteaux ? Taille des gâteaux ? Si on limite le nombre, comment informe-t-on les participants ? Affichage impératifs des ingrédients ? Limitation des ingrédients ? Interdiction de certains ingrédients ? Exemple: Pas de crème (problème de la chaîne du froid). Un ingrédient supplémentaire possible, mais annoncé dans la recette? Un prix de décoration ? Un prix de saveur ? qui juge ? Que des adultes ? Des enfants ? Si oui, lesquels ? Avec autorisation des parents et décharge de la responsabilité de la mairie en cas d'allergie ou d'intoxication ? Que faire des gâteaux après ?

Noémie Canevet propose de créer, à la fin de l'évènement, un livre récapitulant les recettes de chaque participant. Nous notons cette idée, qui sera à traiter seulement une fois que l'organisation de l'évènement aura été tranchée.

#### **Prochains Rendez-vous**

**Prochain Conseil Municipal d'Enfants : Jeudi 8 avril 2021 - 11h45-**

**Salle Cartier-Million**